

## Réunion de Bureau

Jeudi 17 décembre 2020 de 20 heures à 21 heures 45

*En visioconférence*

À CONFIRMER	PRÉSENTS	EXCUSÉS
	<ul style="list-style-type: none"><li>- Frédéric TRYNISZEWSKI <i>Président</i></li> <li>- Hervé FRARE <i>Vice-président</i></li> <li>- Thierry RESSEL <i>Trésorier</i></li> <li>- Jean-Marie SCHMIDT <i>Trésorier adjoint</i></li> <li>- Julie SIZAROLS <i>Secrétaire</i></li> <li>- Gaëtan DUREAU <i>Secrétaire adjoint</i></li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Corinne KRENCKER <i>Vice-présidente</i></li></ul>

## ORDRE DU JOUR

---

- 1) Point signature ACI
- 2) Point financier
- 3) Règlement intérieur
- 4) Préparation de l'Assemblée Générale
- 5) Divers

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

---

Le Président Frédéric TRYNISZEWSKI ouvre la séance à **20h02**

## **1) Point signature ACI**

Finalisé non sans mal, mais la signature en tant que tel s'est bien passé. Un enregistrement vidéo de la soirée a été fait et devrait être transmis pour être vu et revu. Le travail a été salué.

Les premières sommes devraient être versée telle que :

- Subvention ARS : mi-janvier 2021
- Subvention CPAM (ACI) : fin janvier 2021

Dr RESSEL souligne que la CPAM ne devrait pas être regardante sur les 2 premières années car tout le monde a envie que ça fonctionne donc la CPTS est plutôt confiante sur l'avenir de l'association.

## **2) Point financier**

90 K€ seront versés pour l'ensemble des frais d'ores et déjà engagés.

Les Dr Thierry RESSEL et Dr Frédéric TRYNISZEWSKI proposent d'alimenter le compte de la CPTS sur leurs comptes personnels à hauteur de 10 K€ afin de pouvoir payer les premières charges et éviter de bloquer l'association, notamment dans la location d'un local ou de l'embauche d'un(e) salarié(e).

Pour faire cala, Les Dr RESSEL et Dr TRYNISZEWSKI proposent au bureau de rédiger une reconnaissance de dette qui serait signée par les autres membres du Bureau.

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI souligne que les personnes qui signent la reconnaissance de dette n'aient pas avancé d'argent pour éviter tous problèmes fiscaux.

Dr Frédéric TRYNISZEWSKI confirme aussi que les frais payés pour le cabinet Mazars ne seront pas défalqués des versements ARS.

Dr Thierry RESSEL précise aussi que les montants annuels versés sont différents de ceux qui devraient logiquement être versés. Des parties sont versées l'année d'après (schéma plutôt compliqué).

La date de début des actions a été confirmée pour début janvier 2021 pour caler les rémunérations annuelles sur les années civiles (sauf certaines actions qui seront décalées).

## **3) Règlement intérieur**

Peu de retours, 3 commentaires envoyées par Mme SIZAROLS sont revus et jugés utiles : les 3 points seront retravaillés par le Dr RESSEL (correspondance des sections CA et bureau, précisions des réunions rémunérées ou non, confirmation de participation au Bureau pour assurer que les votes puissent être effectués et que les procurations puissent être demandées).

Dr RESSEL souligne aussi qu'il y aurait une nouvelle règle concernant les ICPA qui devraient se baser sur les URPS. A vérifier.

#### **4) Préparation de l'Assemblée Générale**

7 Commissions ont été proposées à la dernière réunion du Bureau.

1. Accès à un médecin traitant
2. Soins non programmés
3. Ville hôpital
4. Dépendance
5. Santé mentale (et qualité et pertinence des soins)
6. Prévention
7. Accompagnement des PS – communication (recrutement et mentoring)

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI précise que sur 2021, seules les parts fixes seront rémunérées donc il faudra focaliser le travail sur les actions de la part variables.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI propose de prévoir des petites réunions avant l'AG pour travailler sur les différentes commissions. Les sessions seront proposées par Doodle.

Il est important d'envoyer les invitations très larges pour l'AG du 28/01/2020, notamment les non-membres, ce qui implique qu'il faille envoyer en amont une invitation pour proposer aux Professionnels de devenir adhérents, seuls les adhérents pouvant être présents à l'AG.

Il est donc primordial d'avoir rapidement un site internet avec un formulaire d'adhésion à la CPTS en ligne (Nombre de Professionnels potentiels : 1500)

L'autre problème est que les outils actuels de visio-conférences sont limités à 100 connexions.

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI est à la recherche d'une solution car il apparaît clair que l'AG devra se faire en virtuel.

Il faut aussi penser au montant de l'adhésion : Dr RESSEL propose de rester sur un montant faible. Un montant de 10€ est proposé et sera présenté au CA.

#### **5) Divers**

##### Recherche d'un coordinateur :

Le Dr Frédéric TRYNISZEWSKI informe le bureau qu'il a rencontré une personne qui est une ancienne directrice d'hôpital actuellement en disponibilité et qui vient de terminer ses études de Médecine et qui souhaite postuler ce poste.

Elle souhaiterait un 75% / 80%.

Elle serait intéressée par un détachement, avec une perte de revenu, qui serait compensé par son activité médicale.

A ce stade, c'est simplement une information : le CV et les détails seront transmis en temps voulu (note circonstanciée).

Pas encore de recherche pour le secrétariat.

Locaux :

La recherche ne donne pour l'instant rien mais la possibilité de travailler avec la ville et/ou l'agglomération. Mme SIZAROLS va contacter Mr F. JORDAN pour demander un RDV pour présenter la CPTS et voir si un local pourrait être disponible.

Prochaines réunions / dates butoirs :

Doodle pour commission : envoi par mail au plus tôt

Proposition de reconnaissance de dette : envoi par mail au plus tôt

CA : 11/01/2020 13h à 15h (visio)

AG : 28/01 en soirée (visio)

Fin de la réunion : le 17/12/2020 à **21h45**